



Revue de Presse

Du 27 octobre au 20 novembre 2020

FRANCE 3 Lorraine JOURNAL 19/20 - 18 NOVEMBRE

Mise en avant d'une session de sensibilisation dans un établissement à Laxou lors du Yalla Tour en présence de l'équipe "Yalla ! Pour les droits de l'enfant".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/vos-jt-1213-1920-lorraine>

FRANCE 3 Alsace JOURNAL 19/20 - 3 NOVEMBRE

Mise en avant d'une session de sensibilisation dans un établissement à Colmar lors du Yalla Tour en présence de l'équipe "Yalla ! Pour les droits de l'enfant".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/jt-1920-alsace>

RCF Radio JOURNAL 19H- 27 OCTOBRE

Interview d'Adrien Sallez concernant la sortie de la plateforme web d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant"

Gulli EMISSION WAZUP - 20 NOVEMBRE

Reportage tourné dans les bureaux d'Asmae au sujet de la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant"

<https://replay.gulli.fr/emissions/Wazup40/s07-e55-wazup-vendredi-20/11/20-vod69415544636000>

La Vie ARTICLE PRESSE - 12 NOVEMBRE

Article autour de l'activité pédagogique "Escape Game" dans un dossier spécial citoyenneté

LA CROIX JOURNAL 19/20 - 3 NOVEMBRE

Article qui annonce la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant"

Le Monde des ados JOURNAL 19/20 - 3 NOVEMBRE

Article qui annonce la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant"

Mon Quotidien INSERTION PRINT & WEB - 20 NOVEMBRE

Insertions qui annoncent la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant".



RCF Hauts-de-France

EMISSION RADIO - 19 NOVEMBRE

Interview d'Asma Kafï concernant le YallaTour

<https://rcf.fr/actualite/environnement/et-si-les-enfants-s-engageaient>



Gulli.fr

ARTICLE WEB - 9 NOVEMBRE

Article qui annonce la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant"

<https://www.gulli.fr/Actu/Fil-infos/News/A-l-ecole-des-droits-de-l-enfant>



Le Parisien

ARTICLE PRESSE - 20 NOVEMBRE

Article qui annonce le passage du Yalla Tour dans le XXème arrondissement de Paris



Pandacraft

ARTICLE PRINT & WEB - 9 NOVEMBRE

Articles qui annoncent la sortie de la plateforme digitale d'apprentissage : "A l'école des droits de l'enfant". L'article digital met en avant un défi proposé avec Pandacraft: "le chamboule-tout des droits".

<https://blog.pandacraft.com/2020/10/les-droits-de-lenfant/>



DNA

ARTICLE PRESSE - 4 NOVEMBRE

Mise en avant d'une session de sensibilisation dans un établissement à Colmar lors du Yalla Tour en présence de l'équipe "Yalla ! Pour les droits de l'enfant."



L'alsace.fr

ARTICLE WEB - 4 NOVEMBRE

Mise en avant d'une session de sensibilisation dans un établissement à Colmar lors du Yalla Tour en présence de l'équipe "Yalla ! Pour les droits de l'enfant."



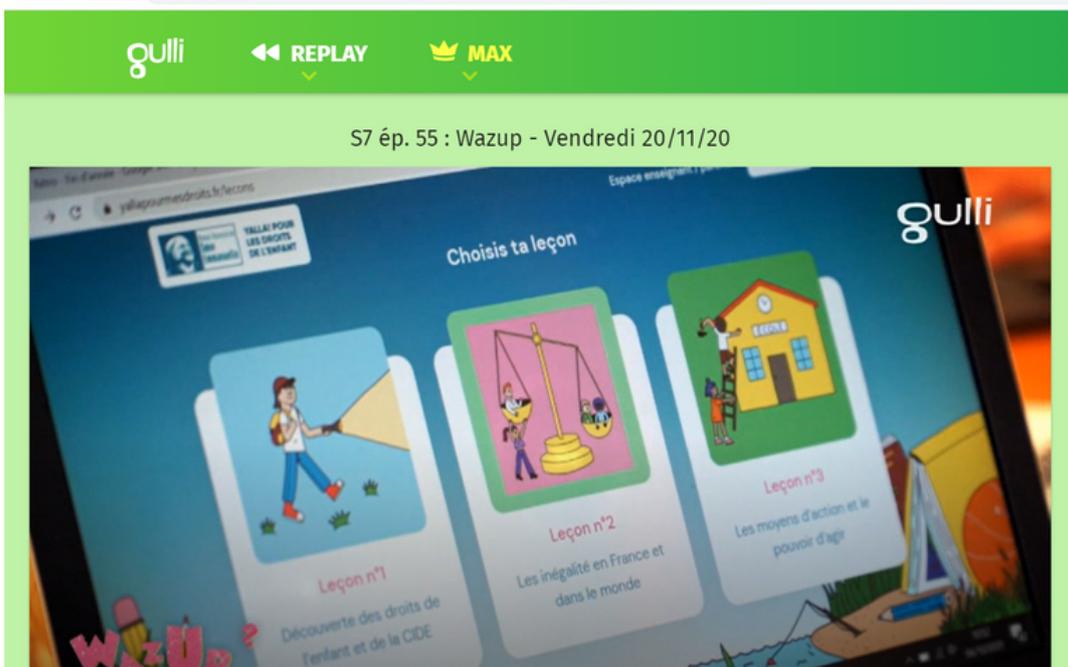
Le journal de Vitré

ARTICLE WEB - 13 NOVEMBRE

Mise en avant d'une session de sensibilisation dans un établissement à Vitré lors du Yalla Tour en présence de l'équipe "Yalla ! Pour les droits de l'enfant".







5

DÉCOUVRIR LES DROITS DE L'ENFANT

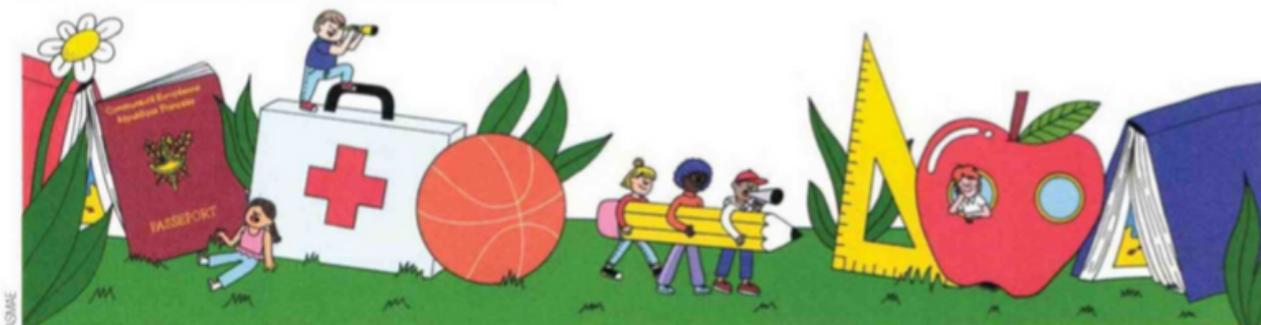
Asma Kafi est chargée du projet Yalla ! Pour les droits de l'enfant, développé par l'ONG Asmae-association Sœur-Emmanuelle dans les établissements scolaires : « Ce jeu innovant, créé l'année dernière, est conçu pour les classes, du CM1 à la 6^e. Nous intervenons à trois, à la demande des établissements. Dans une salle, nous exposons un planisphère et cachons différents objets : clés USB, coffre-fort cadénassé... Nous expliquons aux enfants, répartis en cinq équipes, que Nathan a disparu, alors qu'il préparait un exposé sur les droits de l'enfant. Il a laissé un message sur une clé USB : "Il faut aider chaque enfant à trouver son pays et à explorer le monde." Sur le planisphère, une phrase apparaît lorsqu'elle est éclairée avec un pointeur laser, indiquant où trouver la clé du coffre-fort... Ainsi, de recherches en énigmes, les élèves découvrent les enfants ambassadeurs (au Burkina, au Liban, aux Philippines, etc.) et le projet que chacun porte : égalité par rapport au handicap, accès aux soins ou à l'éducation, etc. À la fin de l'heure, un temps de parole leur permet de témoigner de ce qu'ils peuvent faire au quotidien : donner leurs jouets et vêtements trop petits aux plus pauvres, aider une personne âgée à porter ses courses ou lui céder leur place dans le bus, offrir leur goûter ou une pièce à un SDF... Nous renvoyons sur notre Mooc ludique et gratuit « À l'école des droits de l'enfant ». Ils comprennent qu'il n'y a pas d'âge pour devenir un citoyen engagé, ouvert aux problématiques du monde. »  STÉPHANIE COMBE

**DROITS DE L'ENFANT**

Sensibiliser les plus jeunes à la défense de leurs droits

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'ONG Asmae, fondée par Sœur Emmanuelle il y a quarante ans, lance son Mooc, une formation en ligne à destination des 8-12 ans. Cette plateforme permettra aux petits et grands d'en apprendre plus sur leurs droits à travers le monde, grâce à des activités ludiques et didactiques. En parallèle, les équipes d'Asmae sont en tournée depuis le début du mois de novembre dans divers établissements de France, pour sensibiliser les élèves, de la maternelle à la terminale, à la question des droits de l'enfant. Deux belles initiatives pour encourager les plus jeunes à agir.

Retrouvez le Mooc d'Asmae sur yallapourmesdroits.fr



Pages réalisées par Fanny Cheyrou, avec Aziliz Claquin, Corinne Renou-Nativel, Coline de Silans et Manon Chapelain

perso

ANNÉES
COLLÈGE

PAR JULIETTE LOISEAU
ET ANTOINE TRINH

Le RENDEZ-VOUS

Le 20 novembre, c'est la **Journée mondiale de l'enfance**. Pour t'aider à t'engager, l'association Asmae a créé un Moot (une formation en ligne) sur les droits de l'enfant. Tu y apprendras quels sont ces droits et ce que tu peux faire pour les protéger et devenir ambassadeur-riche des droits de l'enfant. Ce Moot est à faire chez toi ou avec ta classe : yallapourmesdroits.fr



Yalla!
La plateforme digitale d'apprentissage des droits de l'enfant.
Rendez-vous sur : www.yallapourmesdroits.fr

A l'école des droits de l'enfant

Le conseil de la rédaction



Envie de Japon ? Lance-toi dans l'apprentissage du japonais ! Pas de pluriel, de masculin ou de féminin, la grammaire n'est pas si difficile. La calligraphie l'est un peu plus. Pour débiter, il faut t'entraîner à tracer les *kana* des alphabets japonais, puis apprendre les mots de base. Peu à peu, tu commenceras à reconnaître des mots.



La reporter
du 196

Jeanne

12 ans (Cantal)

Sa plus grande passion

La musique, ça me permet de m'exprimer. J'écris des chansons et je les chante en m'accompagnant de ma guitare. J'en joue depuis six ans.

Son conseil lecture

Guitare girl, j'aime ce livre parce que c'est l'histoire d'une ado qui devient une star.



STION Tu as une question à poser ? Envoie-la à : Edufour@playbac.fr

Vrai ou faux ? La mode rejette plus de CO₂ que les transports aérien et maritime



RÉPONDRE
Quantis, experte en textiles durables (tissus dont la production respecte la planète) chez Quantis, une entreprise de conseil en développement durable.
POURQUOI ON EN PARLE ?
 Habits = 100 milliards de vêtements sont vendus dans le monde chaque année, selon l'Ademe (l'Agence de la transition écologique).

Gigatonne (Gt)
 1 milliard de tonnes (1 tonne = 1000 kilos).
Industrie textile
 Ici, toutes les activités permettant de fabriquer des vêtements en grande quantité.
Équivalent CO₂
 Unité servant à comparer les effets des différents gaz à effet de serre.
Matériau première
 Matière transformée pour fabriquer quelque chose.
Pesticide
 Produit détruisant les animaux et les plantes s'attaquant aux cultures.
Label
 Ici, « étiquette » valorisant la qualité d'un produit.

1,2 gigatonne. « C'est plutôt vrai. L'industrie textile rejette environ 1,2 gigatonne (Gt) d'équivalent CO₂ chaque année, selon un rapport de la Fondation Ellen MacArthur paru en 2017. En 2014, les transports maritime et aérien, à eux 2, ont rejeté 1 Gt d'équivalent CO₂, selon un rapport de 2016 de l'Agence internationale de l'énergie. »

Matières. « De plus, l'industrie textile pollue d'autres façons. D'abord, il faut produire les **matières premières**. Cela consomme énormément d'eau et nécessite l'utilisation de **pesticides** (pour obtenir les **matières naturelles**, comme le coton) ou de produits chimiques (pour les **matières non naturelles**). Des habits sont ensuite créés à partir de ces matières premières. Pour les transformer, des produits mauvais pour la santé et pour la planète sont utilisés. »

Électricité. « Le transport des matières premières jusqu'aux usines de fabrication, puis des usines aux magasins, lui, rejette beaucoup de CO₂. Et ce n'est pas tout : une fois achetés, les vêtements continuent de polluer. Les laver consomme de l'eau et de l'électricité. De plus, après avoir été portés, une partie des habits ne sont pas recyclés. »

Chez toi. « Des solutions existent pour ne pas encourager

cette pollution. Parmi elles : acheter des habits de bonne qualité (ils dureront longtemps) et dont on ne se lasse pas, ou les acheter d'occasion (pas neufs). Par ailleurs, il existe des **labels** garantissant qu'un vêtement a été fabriqué en respectant le plus possible la planète. Chez toi, essaie de laver les habits seulement quand c'est nécessaire. Ils dureront plus longtemps et tu consommeras moins d'eau et d'énergie. » **D. V.**

La fabrication d'un jean nécessite 2 000 litres d'eau. Vrai ou faux ?
 Faux. Elle nécessite 11 000 litres d'eau !

PUBLICITÉ



RCF Hauts de France

19 novembre, 10:00 · 🌐

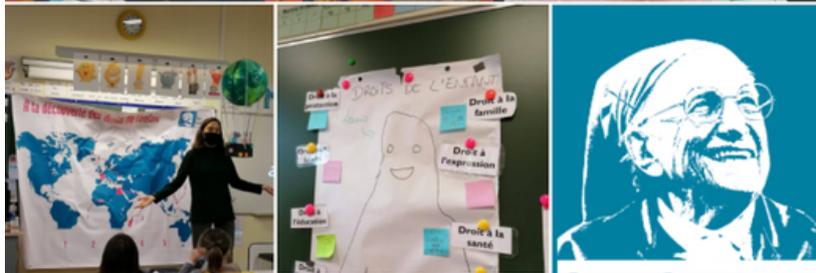


[ECOLOGIE INTEGRALE] 🎤

Cette semaine, dans "Commune Planète" Hauts de France, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, Anne Henry reçoit Asma Kafi de l'association Asmaé créée par Soeur Emmanuelle, pour parler des droits de l'enfant et comment les inciter à s'engager pour changer le monde de demain.

➡ <http://rcf.fr>

#education #protection #droitsdelenfant #MOOC #radio
#ecologieintegrale Asmae - Association Soeur Emmanuelle



👍👏 3

1 partage

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



PARIS (XX^e)

Comment mieux sensibiliser les enfants à leurs droits que par le jeu ? Le Yalla Tour , une campagne de sensibilisation à cette thématique des droits de l'enfant, fait étape dans la capitale, demain. Une opération sera menée dans une classe de CE1 de l'école primaire Le Vau (XX^e). Initié par l'ONG créée il y a quarante ans par sœur Emmanuelle, Asmae, ce Yalla Tour propose à tous les enfants âgés de 8 à 12 ans le premier mooc (cours d'enseignement diffusé sur Internet) de leurs droits.



HÉROS



VIDÉOS



JEUX



CONCOURS



ACTIVITÉS



ACTU

Gulli / Actu / Fil infos / News / A l'école des droits de l'enfant

A L'ÉCOLE DES DROITS DE L'ENFANT



1 votes

Découvre le projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant ».

Depuis 2014, Asmae - Association Sœur Emmanuelle accompagne les écoles dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, à travers le projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant ».

Ce projet a pour objectif d'apporter aux enfants les clés pour comprendre leurs droits, prendre conscience des inégalités d'application de ces droits dans le monde, et devenir eux-mêmes acteurs de la solidarité.

Toute l'année, les équipes d'Asmae se rendent dans les établissements scolaires de la France entière afin de faire vivre ce programme de sensibilisation. A ce jour, l'association Asmae a déjà sensibilisé 10 000 élèves dans 80 établissements scolaires différents !

Cette année, à partir du 2 novembre, Asmae lance une plateforme web d'apprentissage gratuite : « A l'école des droits de l'enfant ». Cette plateforme pédagogique et ludique est à destination de tous les élèves de 8 à 12 ans qui souhaitent en savoir plus sur les droits de l'enfant. Yalla, c'est parti !

La plateforme digitale d'apprentissage pour les droits de l'enfant



Pour plus d'informations sur « Yalla ! Pour les droits de l'enfant », rendez-vous sur la nouvelle plateforme [A l'école des droits de l'enfant](http://www.yallapourmesdroits.fr).





Jouer avec ses droits

Martine Klein

Ludiques et ouverts à l'expression, les ateliers « Yalla Tour! Pour les droits de l'enfant » animés par une équipe de l'ONG Asmae dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, ont su captiver les écoliers de maternelle et d'élémentaire de l'école Saint-Jean de Colmar.

Asma, jeune femme chargée du programme Yalla Tour, accompagnée de Plume une jeune stagiaire en fin d'études de master dans la région parisienne, sont venues tôt mardi matin, tenant sous leurs bras des jeux destinés à faire connaître aux enfants leurs droits sur la planète et surtout à leur permettre de s'exprimer.

Les parents, c'est important pour les bisous

Poussant la porte de la maternelle, elles ont débarrassé sur deux tables rondes, des jeux de cartes pédagogiques, orientés sur le sujet. Ainsi, sans s'en apercevoir, les écoliers de la petite et grande section, répartis en trois groupes, à tour de rôle, ont découvert une introduction aux droits de l'enfant en manipulant les cartes illustrées. Ils ont pu reconnaître celles qui étaient indispensables dans leur vie pour bien grandir, être heureux, s'épanouir, être bienveillants et ont écarté les autres.

Les langues se sont alors déliées : « L'ordinateur ne le garde pas. C'est pour les grands, ça abîme les yeux » s'est exclamé l'un des petits, « Les bonbons ce n'est pas bon pour les dents » s'est souvenu une fillette, « Les brocolis et les légumes, ça nous donne de la force » s'est écrié un autre. Et puis si certains ont admis qu'à l'école, on apprend à se laver les mains, ils ont reconnu que les parents, c'est important pour les bisous. Ils avaient encore en tête l'histoire de la légende du colibri qui fait sa part, lorsque leurs animatrices sont parties à la rencontre d'une classe de CE1.

Telles deux messagères des droits de l'enfant, elles les ont entraînés dans une autre aventure ludique adaptée à leur niveau. Partir à bord d'une fusée si lourde qu'ils ont dû évacuer de l'habitacle tout ce qui n'était pas essentiel à leur vie sur une autre planète.

Pas de wifi sur leur nouvelle planète, alors...

Très intéressés, les enfants ont choisi de jeter par-dessus bord quelques cartes illustrées en commentant la raison de leur choix. Tout a été sujet à débat, même s'ils étaient nombreux à savoir que les confiseries n'étaient pas une nourriture et à vouloir conserver le téléphone portable. Mais ils se sont souvenus qu'il n'y avait pas de wifi sur leur nouvelle planète, alors... Finalement, ils ont gardé les jouets, une boîte de secours, des affaires d'école, leur famille...

Asma et Plume ont ensuite déplié une carte de la terre, montrant l'Afrique, les Philippines, le Liban ou d'autres lieux, bien loin de chez eux, où des enfants travaillent pour de l'argent, ont faim, n'ont pas accès à tous les droits. En fin de séance, ils ont écouté l'histoire de Lili, une petite fille de Madagascar qui a organisé des cours du soir pour les enfants de la rue. Alors, se rendant compte des inégalités des droits de l'enfant dans le monde, beaucoup ont raconté leurs propres expériences en matière de solidarité.

« J'ai bien aimé. La petite fille Lili a dit de bonnes choses. Mais je n'aime pas que les enfants ne puissent pas aller à l'école » a souligné Lyara, élève de la classe de CE1B. Comme elle, la plupart des enfants avaient déjà acquis de bonnes notions de leurs droits après le départ des animatrices.



https://cdn-s-www.dna.fr/images/8E1E1353-77A1-4A63-9FA0-D9731F2029F9/NW_detail/title-1604512754.jpg

La famille, on la garde ou pas? demande Asma, chargée du programme Yalla Tour, aux enfants de maternelle de l'école Saint-Jean. Photo DNA /M. KLEIN La famille on la garde ou pas? demande Asma chargée du programme Yalla tour, aux enfants de maternelle de l'école Saint Jean.. Photo DNA /photo DNA. ■



Ils apprennent le droit des enfants

Florian Puche



Le Yalla tour a pour objectif de sensibiliser les jeunes au droit des enfants

« Est-ce que les droits de l'enfant sont respectés en France ? ». Face à cette classe de 5^e du collège Jeanne-d'Arc de Vitré, Asma Kafi, représentante de l'association Asmae interpelle les collégiens. La grande majorité répond que non. « La liberté d'expression n'est pas toujours respectée je trouve », lance un élève. « Il y a aussi du harcèlement », rétorque une autre. Le débat est animé et les enfants semblent concernés par le sujet. « L'idée, c'est de sensibiliser au droit de l'enfant et à la convention internationale du droit de l'enfant (Cide). On essaye d'expliquer en quoi c'est important », indique Asma Kafi qui est chargée du projet *Yalla Tour* au sein de l'association Asmae.

« Un projet de classe » Cette dernière, basée à Montreuil, en région parisienne, a pour but de toucher une grande partie de la France. Pour cette année, plusieurs régions sont ciblées, les Hauts-de-France, Grand-Est et la

Asma Kafi poursuit : « On essaye d'éveiller les enfants à ces droits. Il y a des inégalités partout, même en France. Donc avec eux, on réfléchit pour savoir ce qu'on pourrait faire pour les réduire. Et, les enfants ont toujours plein d'idées ».

Les élèves de Jeanne-d'Arc ont d'ailleurs proposé plusieurs pistes pour sensibiliser leurs camarades. « L'objectif, c'est qu'il y ait un projet de classe qui se crée. Que les élèves réfléchissent ensemble pour avertir les autres élèves du collège sur ce sujet », précise Asma Kafi.

Alors les collégiens se lâchent : « On pourrait donner de l'argent », « On pourrait faire un article dans le journal du collège », « On pourrait aussi aller voir les autres classes ». Les idées sont là, reste à les concrétiser avec leurs professeurs durant l'année.

Pratique **Plateforme en ligne** : yallapourmesdroits.fr.

L'association Asmae mène des actions pour cinq pays : la France, Madagascar, le Burkina Faso, l'Égypte, le Liban et les Philippines. ■



pandacraft

REGARD CITOYEN

LES ENFANTS ONT DES DROITS



POURQUOI CE TEXTE



La Convention internationale des **droits** de l'enfant (c'est le nom du texte) a été signée pour protéger les enfants de moins de 18 ans. C'est un texte présentant un ensemble de règles pour tous les enfants du monde, sans exception.

**Ce n'est pas parce qu'ils
sont petits que les enfants
ont des petits droits !**

Ils sont reconnus comme des femmes et des hommes. Mais ils sont plus fragiles que les adultes, car ils sont en train de grandir et de construire leur personnalité. Il est donc moins facile pour eux de se défendre seuls. 196 pays (presque tous) se sont engagés à la respecter. Ils ont promis de tout faire pour que les lois de leur pays respectent les droits de l'enfant.

Certains droits te paraîtront « bêtes » ou « normaux », mais certains enfants dans le monde n'y ont pas accès. Heureusement, des associations sont présentes pour les aider et changer cela.

**Si tu veux en savoir plus,
retrouve le projet « Yalla !
Pour les droits de l'enfant »
sur Internet. Et va sur le blog
Pandacraft : on te propose
de relever des défis.**

Il existe une journée, le 20 novembre, pour rappeler que les enfants ont des droits. Depuis 1989, un texte dit que tous les enfants du monde doivent être protégés. Découvre tes droits.

BIENVENUE SUR LA TERRE!



Tous les enfants ont le droit à la vie.
Chaque enfant qui naît a le droit de porter un nom
et d'appartenir à une famille et un pays.

À BOIRE ET À MANGER



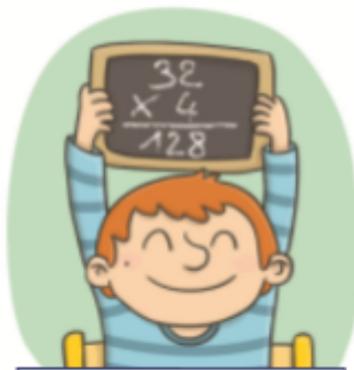
Tous les enfants ont le droit de manger à leur faim.
Les enfants ont le droit d'avoir des aliments sains (de bonne qualité) et de l'eau potable (que l'on peut boire sans danger pour la santé).

NON AU RACISME!

Tous les enfants doivent être protégés contre le racisme.
Quels que soient leur religion,
leur pays ou leur couleur de peau,
les enfants ont les mêmes droits.

TOUS À L'ÉCOLE!

Tous les enfants ont le droit à l'éducation.
Ils ont le droit d'apprendre à lire, à écrire et à compter.
Les personnes autour de toi doivent te pousser à réaliser tous tes rêves. Les petits, comme les grands !



Activités

Jouez au chamboule-tout pour célébrer la journée internationale des droits de l'enfant ! 🗺️

Il y a 2 semaines - 4 min de lecture

En novembre, à l'occasion de la **journée internationale des droits de l'enfant**, Marie (la rédactrice en chef du magazine Makers 8-12 ans), rappelle à vos enfants **leurs droits** ! 🌟

Pour aller plus loin, on vous propose une (super !) activité que le projet [Yalla ! Pour les droits de l'enfant](#) vous a construite de toute pièce ! Mais avant de tout vous dévoiler, on aimerait vous en dire plus sur ce projet de l'association [Asmae - Association Sœur Emmanuelle](#) que nous soutenons à 100% !

Le projet [Yalla ! Pour les droits de l'enfant](#) 🙌



C'est un programme d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale qui vise à sensibiliser et mobiliser les enfants, les jeunes et les adultes autour des droits de l'enfant.

Leurs objectifs sont de donner aux enfants les clés pour :

1. ❤️ Connaître et comprendre leurs droits
2. ❤️ Prendre conscience des inégalités d'application de ces droits
3. ❤️ Devenir acteurs de la solidarité

Vos enfants ont peut-être déjà croisé la route de leur équipe, parce qu'elle intervient gratuitement et directement dans les établissements scolaires.

Depuis peu, ils proposent aux enfants de 8 à 12 ans [une plateforme web d'apprentissage ludique sur le thème des droits de l'enfant](#). Ce sont des cours en ligne qui favorisent l'apprentissage de ses droits, comme par exemple la sensibilisation au pouvoir d'agir en faveur de ses droits ! 🍌

Foncez visiter [leur site internet pour en savoir plus](#) sur ce (super !) projet ❤️, parce qu'inscrire vos enfants c'est les sensibiliser à leurs droits pour qu'ils puissent devenir un véritable citoyen de demain !

C'est parti pour réaliser l'activité : le chamboule-tout des droits de l'enfant ! 🗺️

Le matériel nécessaire:

- 🗺️ 10 grandes boîtes de conserves vides
- 🗺️ Quelques balles (en mousse, en plastique...)
- 🗺️ Du papier
- 🗺️ Des crayons / feutres (si vous réalisez les étiquettes à la main)
- 🗺️ Du scotch

Les étapes de préparation:

- 1) Récupère des boîtes de conserves.
- 2) Sur des feuilles de papier, réalise 10 étiquettes comportant chacune une situation contraire au respect des droits de l'enfant. 🗺️ Pour personnaliser les vos boîtes, rendez-vous vous [ici](#). Ils vous expliquent tout en vidéo ! 🗺️
- 3) Découpe tes étiquettes au bon format selon la taille des boîtes de conserve, et attache-les avec du scotch. 🍌
🍌 Pssst : si tu n'as pas de balle, utilise des paires de chaussettes roulées en boule, ça fonctionne aussi !

Yalla ! Pour les droits de l'enfant vous propose des idées de phrases à écrire sur les étiquettes :

- 1 enfant sur 6 vit dans une zone de guerre ou de conflit
- 1 enfant sur 10 travaille alors que c'est interdit par la loi, pour subvenir à ses besoins ou ceux de sa famille
- 250 000 enfants soldats dont 40% sont des filles
- 13 millions d'enfants réfugiés ont fui leur pays
- 1 enfant sur 2 n'a pas accès aux soins
- 1 enfant sur 5 ne va pas à l'école (enfants de 5 à 18 ans)
- 1 enfant sur 3 de moins de 5 ans vit sans identité car sa naissance n'a pas été déclarée
- 1 enfant sur 5 vit dans une très grande pauvreté avec moins de 1,7 euros par jour
- 2,2 milliards d'enfants dans le monde !

On a (trop !) hâte d'avoir vos retours ! N'hésitez pas à nous envoyer vos photos à l'adresse photo@pandacraft.com !